

Département de Lozère  
Mairie d'ESCLANÈDES  
48230  
04 66 48 25 24

Envoyé en préfecture le 13/06/2023  
Reçu en préfecture le 13/06/2023  
Publié le 13/06/2023  
ID : 048-214800567-20230609-DE2023\_25-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 09/06/2023  
date de convocation : 30/05/2023

n° de délibération : DE2023 - 25

nombre de conseillers en exercice : 11  
présents : 9  
suffrages exprimés : 10 (pour-10, contre-0)  
abstention : 0

objet de la délibération :  
**Budget Primitif Principal : décisions  
modificatives n°1**

Le neuf juin deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNOL Muriel	X		
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		X
PALMIER Jérôme		excusé	
VALARIER Valérie		pouvoir à MEYRUEIX Franck	
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLEDENT Luc	X		

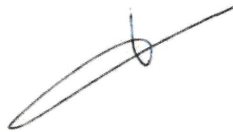
Madame le Maire précise qu'il y a lieu de prévoir quelques décisions modificatives.  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,  
ADOpte les décisions modificatives suivantes :

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
art/ch	libellé	montant
60612/011	Energie – électricité	- 701.00
66111/66	Intérêts réglés à l'échéance	+ 701.00
<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>

RECETTE		
art/ch	libellé	montant
<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>

Le secrétaire de séance,  
Christine MOURGUE



Le Maire,  
Pascale BONICEL

